

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE  
ET DE L'ARTISANAT

---



**Bulletin d'information sur le sésame Burkinabè de septembre  
2021**

Version définitive



Avec la participation de :



*4<sup>ème</sup> Edition*

## Préface

---

Le présent bulletin a été élaboré dans le but de mettre à la disposition des acteurs du commerce international de sésame, des informations économiques et commerciales sur le marché du sésame Burkinabè.

Ce bulletin a été élaboré avec l'appui et la collaboration permanente de tous les services, organismes et institutions des secteurs public et privé, intervenant dans la filière sésame.

L'APEX-Burkina exprime toute sa gratitude à la Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale (DGPER), à l'Interprofession sésame du Burkina (INTERSEB) et à l'ONG NITIDAE pour leurs précieuses contributions à l'amélioration du document.

Spécialement, l'APEX-Burkina tient à remercier l'ONG Lutheran World Relief (LWR) à travers le projet SESAME financé par le Département de l'Agriculture des Etats Unis (USDA) pour le soutien technique et financier à la production de ce numéro.

Toute suggestion sur la présente publication est la bienvenue. Elle contribuera sans nul doute à aider l'Agence à mettre à votre disposition des documents de travail de meilleure qualité.

Le Directeur Général par intérim

**Djibril BOUNDI**  
*Chevalier de l'Ordre du Mérite*

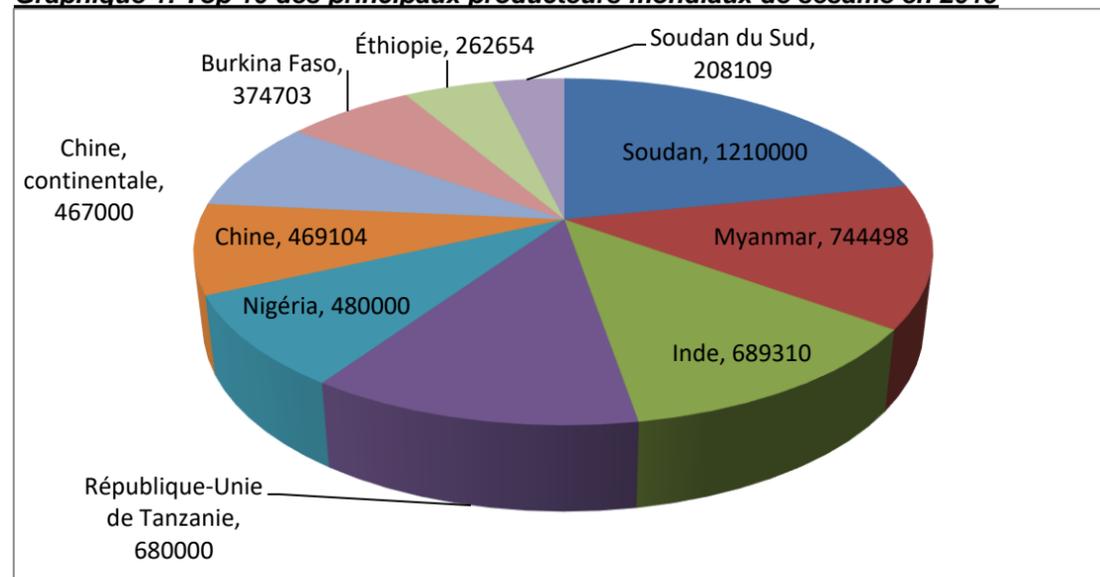
## I. Production

La production mondiale du sésame connaît un accroissement assez important les dernières années. Elle est passée de 4,22 millions de tonnes en 2010 à 6,64 millions de tonnes en 2020 avec un taux d'accroissement annuel moyen d'environ 15% au cours de cette période (FAOSTAT, 2020).

En Afrique, le sésame est cultivé dans 23 pays dont les plus trois (3) gros producteurs sont le Soudan, l'Ouganda et le Nigeria. La production du sésame sur le continent représente 50 % de la production mondiale en 2020.

En 2019, Le Burkina Faso est, selon les statistiques de la FAO, le 8<sup>ème</sup> producteur mondial de sésame avec 5,3% de la production mondiale et le 4<sup>ème</sup> producteur africain après le Soudan, la Tanzanie et le Nigéria.

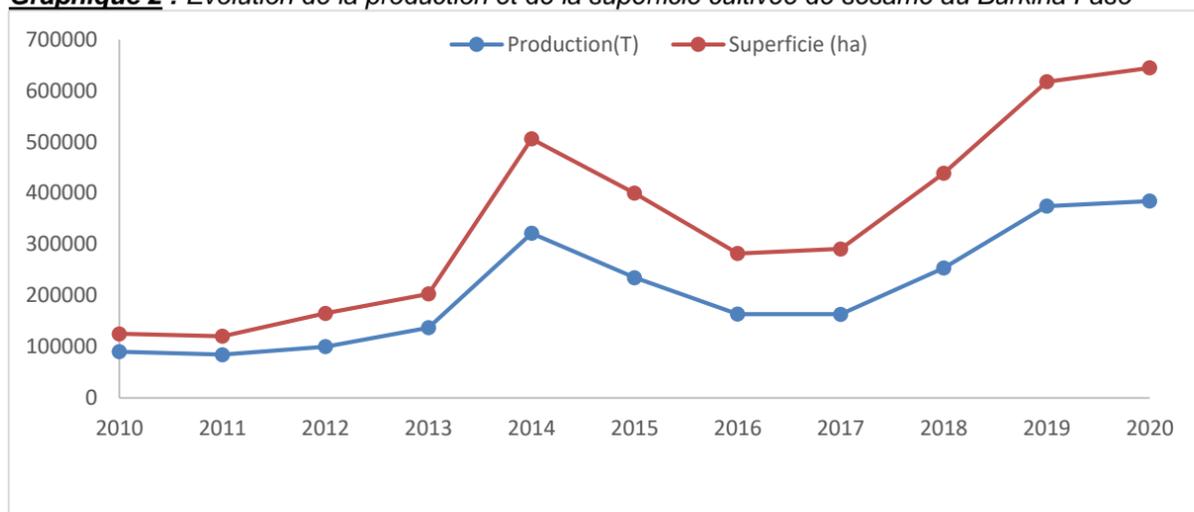
**Graphique 1: Top 10 des principaux producteurs mondiaux de sésame en 2019**



Source : FAOSTAT, octobre 2021.

En 2020, la production du sésame du Burkina Faso a atteint 384 614 tonnes. C'est une quantité historique de production jamais réalisée par le pays (Graphique 2).

**Graphique 2** : Evolution de la production et de la superficie cultivée de sésame au Burkina Faso



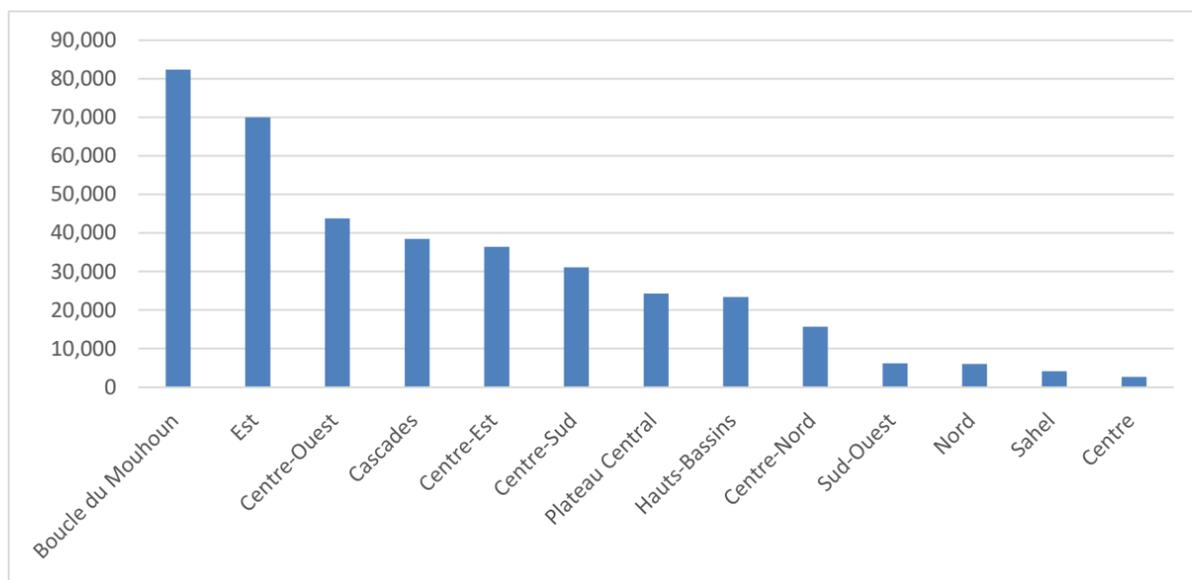
**Source** : Enquête Permanente Agricole (2010-2020)

Les éléments explicatifs de cette tendance haussière sont entre autres, l'augmentation des surfaces emblavées et la demande internationale de plus en plus forte pour le sésame Burkinabè. La production nationale évolue en dents de scie avec toutefois une tendance à la hausse durant la période 2010-2020. Et, depuis le début de la décennie 2010, la filière sésame est en plein essor dans notre pays.

Aussi, il faudra noter que les facteurs climatiques sont favorables à la production du sésame sur toute l'étendue du territoire national. Cette production est réalisée exclusivement en saison pluvieuse (Juin à Septembre), avec des récoltes intervenant aux mois d'Octobre et Novembre.

En 2020, les grandes régions productrices de sésame par ordre d'importance sont : la Boucle du Mouhoun, l'Est, le Centre-Ouest, les Cascades et le Centre-Sud. Elles produisent environ 78,55% de la production nationale (Graphique 3).

**Graphique 3** : Production du sésame (en tonnes) par région au Burkina Faso en 2020



**Source :** Enquête Permanente Agricole (2020)

## II. Avantages du sésame Burkinabè

Le sésame made in Burkina se distingue par trois points forts. Il s'agit d'abord par **la forte potentialité de la variété S42**. En effet, c'est la variété la plus rependue au Burkina Faso. Elle possède un rendement potentiel de 1,5 tonnes/ha pour un cycle compris entre 90 à 100 jours. Sa couleur blanche et blanc crème (couleur homogène en majorité blanche, est très appréciée en pâtisserie et pour leur utilisation sur les pains pour hamburger). Elle a une teneur en huile de 52%. C'est une variété très résistante à certaines attaques telles que la salmonelle.



A la faveur de la recherche, des variétés à forte teneur en huile allant jusqu'à 56% ont été sélectionnées par l'Institut de l'Environnement et de la Recherche Agricole (INERA) et sont en cours de vulgarisation.

Ensuite, il faudra noter qu'**environ 5% des producteurs de sésame sont certifiés bio** et produisent près de 4 000 tonnes par an.

Enfin, **la filière sésame du Burkina s'appuie sur l'existence de technologie de dernière génération**. L'avènement de nouvelles technologies de pointe dans le domaine du tri, du calibrage et du nettoyage du sésame permet la fourniture d'un sésame de meilleure qualité. Aujourd'hui, des machines existent au Burkina, permettant des sorties en fonction de la teneur en huile, de la couleur, de la taille de la graine de sésame etc. donnant ainsi une possibilité de choix varié aux acheteurs.

### 1. Organisation des acteurs de la filière

L'Interprofession sésame du Burkina Faso (INTERSEB), est une organisation professionnelle d'envergure nationale mise en place en 2016 en faveur de la loi 050-2012/AN du 30 octobre 2012 portant réglementation des organisations professionnelles des filières agricoles, sylvicole, pastorales, halieutiques et faunique au Burkina Faso. Elle est constituée des trois principaux maillons de la filière sésame que sont :

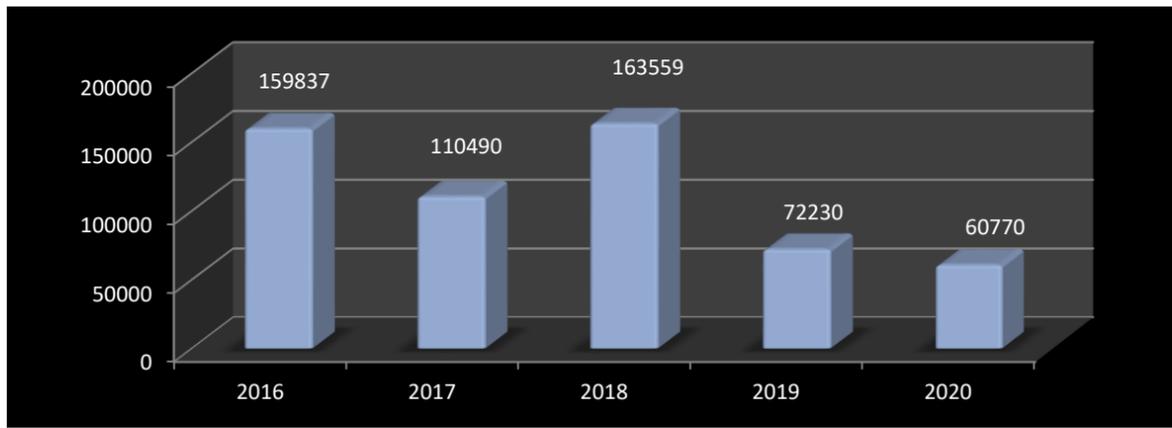
- l'Union nationale des producteurs de sésame (UNAPROSEB)
- l'Association nationale des transformateurs de sésame (ATS/B),
- l'Association nationale des commerçants et exportateurs de sésame (ANACESB)

L'INTERSEB a pour objectif global de contribuer à la promotion de la filière sésame et à l'épanouissement de ses membres. Elle a, entre autres, pour missions de promouvoir et garantir la qualité des produits de la filière et la création de labels et d'améliorer la compétitivité de la filière sésame.

### III. Performances à l'exportation du sésame burkinabè

Les exportations de sésame du Burkina Faso représentent **1,9%** des exportations mondiales de ce produit en 2020. Le pays est classé **13<sup>ème</sup>** exportateur mondial de sésame en 2020 avec 60 770 tonnes de sésame exporté pour une valeur de 64,2 millions USD.

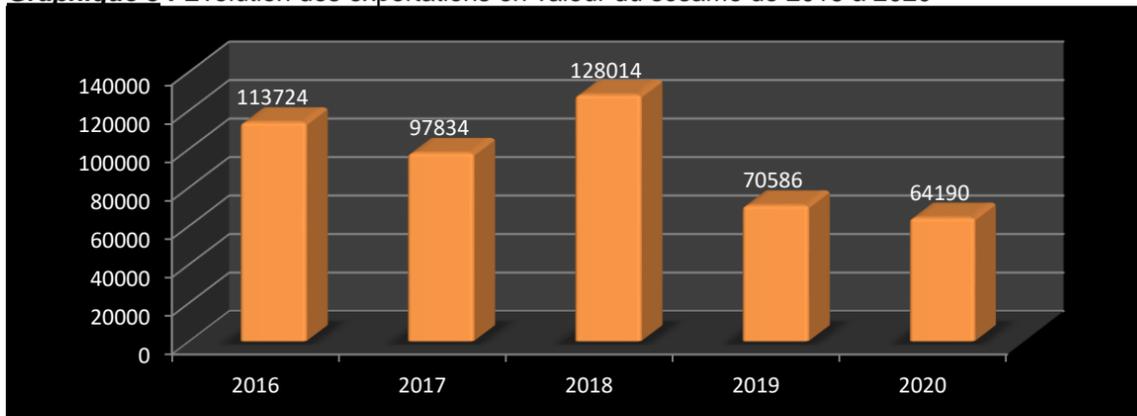
**Graphique 4** : Evolution des exportations en quantité du sésame de 2016 à 2020



**Sources** : TradeMap

On note une baisse du taux de croissance des valeurs exportées de sésame de 14% entre 2016 et 2020 liées entre autre à la crise sanitaire mondiale et à la faible performance du dispositif de suivi des statistiques en lien avec le sésame. La distance moyenne des pays importateurs est de 9 012 km et la concentration des exportations est de 0,35.

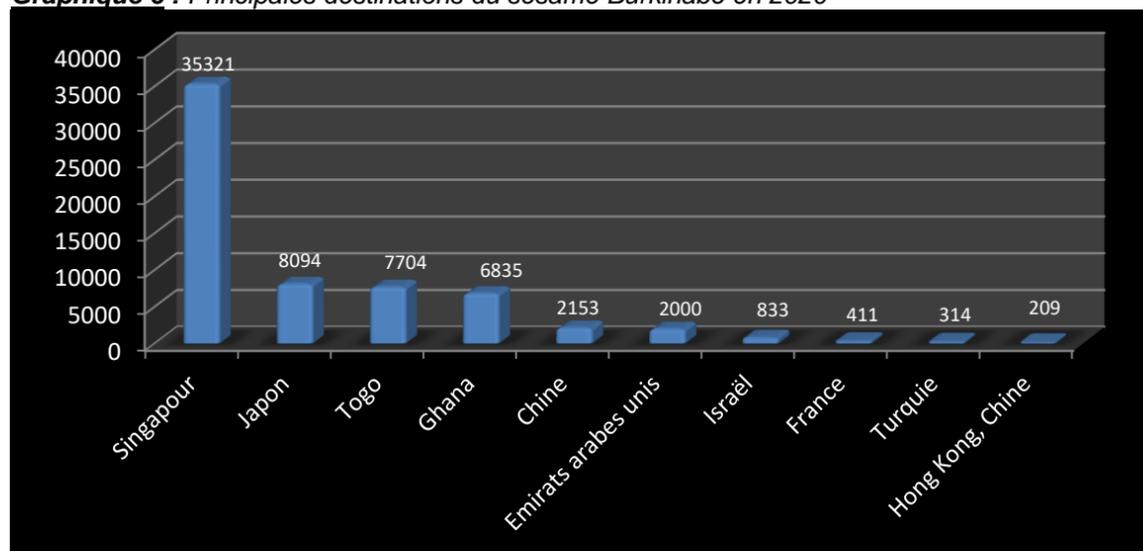
**Graphique 5** : Evolution des exportations en valeur du sésame de 2016 à 2020



**Sources** : TradeMap

Le sésame burkinabè est principalement exporté vers le Singapour qui absorbe 55% des exportations totales, suivi du Japon 12,6%, du Togo 12%, du Ghana 10,6%, de la Chine 3,4%, des Emirats Arabes Unis 3,1%, de l'Israël 1,3%, de la France (0,6%) et de la Turquie (0,5%).

**Graphique 6 : Principales destinations du sésame Burkinabè en 2020**



Sources : TradeMap

#### **IV. Soutien du Gouvernement, des partenaires et les incitations**

Dans l'optique de développer la filière sésame dans notre pays, le Gouvernement a pris un certain nombre de mesures et réformes. Il s'agit de :

- la signature le 2 décembre 2015 de l'arrêté interministériel N°2015 - 203/MARHASA/MICA/MS/MRSI/MEF du, portant définition des conditions de contrôle de la qualité du sésame d'origine burkinabè destiné à l'exportation ;
- l'adoption le 2 mars 2017 par le Ministère en charge de l'agriculture d'un Cahier de charges qui précise les droits et obligations des catégories d'acteurs de la filière sésame, ainsi que les règles, pratiques et mesures de contrôle auxquelles elles sont soumises conformément aux lois en vigueur ;
- l'instauration de l'Autorisation Spéciale d'Exporter (ASE), du certificat phytosanitaire et du bulletin de vérification ;
- l'instauration du contrôle par la Brigade mobile de Contrôle et de la Répression des Fraudes qui veille au respect de la réglementation en matière de stockage, de commercialisation et d'exportation du sésame.

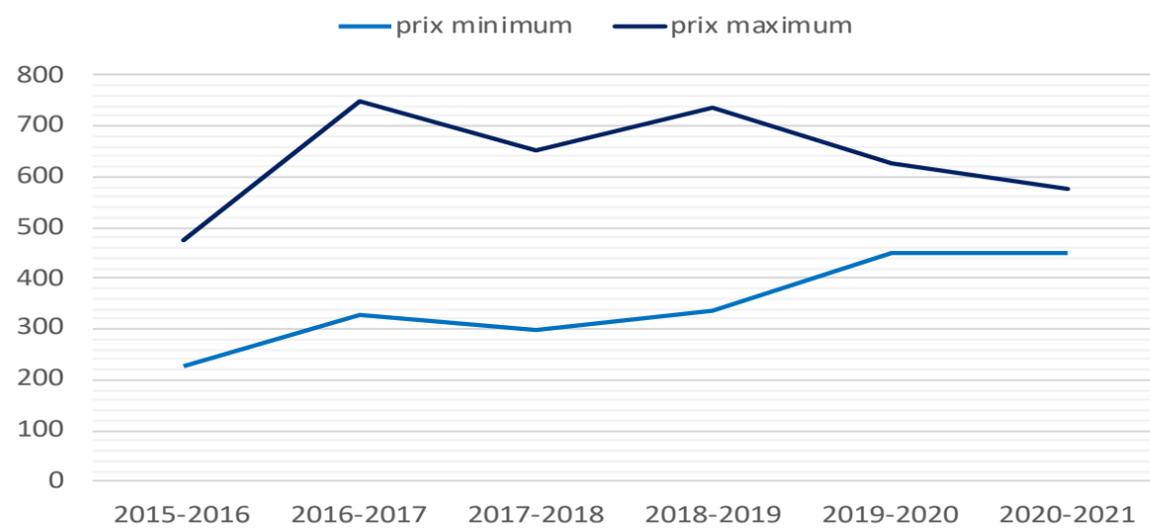
Aussi, plusieurs départements ministériels et partenaires au développement interviennent dans le processus d'amélioration continue de la compétitivité de la filière sésame au Burkina Faso. Il s'agit principalement :

- du Ministère en charge du commerce qui définit et met en œuvre les stratégies commerciales, l'assainissement du climat des affaires et la création de facilités commerciales. Il prend également en compte les questions des normes qualité et de la certification ;
- du Ministère en charge de l'Agriculture qui définit et met en œuvre les stratégies de développement de la production et l'organisation des acteurs ;
- du Ministère en charge de la Recherche qui œuvre à la sélection de nouvelles variétés et à la production de semences plus résistantes et plus productives ;
- des partenaires au développement (PDA-GIZ, Lutheran World Relief, ICCO Coopération, JICA, RIKOLTO, PAPFA, NITIDAE, etc.) apportent des appuis constants pour une meilleure structuration et une meilleure coordination des appuis financiers à l'endroit de la filière.

## V. Historiques des prix producteurs au Burkina Faso

La demande internationale a été le plus grand élément déterminant de l'évolution du prix producteurs du sésame au Burkina Faso durant les dernières campagnes. En effet, les prix minimums ont évolué de 220 FCFA en 2015-2016 à 450 FCFA en 2020-2021. Quant aux prix maximums, ils sont passés de 480 FCFA en 2015-2016 pour atteindre son pic à 750 en 2016-2017 avant de chuter à 580 FCFA en 2020-2021.

En prélude à la campagne 2020 - 2021, les acteurs de la filière sésame réunis autour de l'INTERSEB avec l'appui de l'Etat et des organisations partenaires ont fixé un prix plancher au producteur à 475 FCFA le kg applicable sur le territoire national tout en prenant en compte les restrictions de mobilités au niveau mondiale imposé par la Covid-19. Il faut noter que durant cette campagne le prix bord-champ le plus élevé observé sur le terrain était de 575 FCFA le kg.



**Graphique 76 :** Historique des prix producteurs de 2016 à 2020

Source : Bulletin N'Kalô

source: N'Kalô

## VI. Impact de la pandémie de la COVID 19 sur la filière sésame

Au Burkina Faso, la maladie à corona virus s'est propagée à partir du 9 mars 2020, faisant du pays le sixième pays atteint en Afrique subsaharienne après le Cameroun, le Nigeria, Sénégal, l'Afrique du Sud et le Togo et quatrième en Afrique de l'Ouest. Au vu des débuts de l'évolution rapide du virus à travers le monde, les autorités burkinabés ont vite activé leur dispositif de gestion des épidémies de ce type, qui avait été mis en place lors de l'épidémie de maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest au cours des années 2013-2014. Ainsi, le Gouvernement va prendre de mesures fortes de restriction de la mobilité des citoyens, d'une part, à l'intérieur des principales villes atteintes par le virus et, d'autre part, entre les grands centres urbains.

Toutefois, le transport transfrontalier des marchandises n'a jamais été interrompu. Il a seulement été fortement réglementé. Grâce aux mesures prises par le Gouvernement, la propagation du virus a été rapidement limitée. Et, au 31 décembre 2020, la situation de la pandémie semble être sous contrôle au Burkina Faso. Cette situation de maîtrise de la situation se confirme depuis le début de l'année 2021, avec des cas déclarés qui oscillent entre 0 et 10 par jour.

Les acteurs de la chaîne de valeur sésame ont su gérer l'impact de la Covid-19 et protéger leurs collaborateurs en mettant en place les mesures de lutte contre la propagation de la maladie dans les unités de production et les moyens de transport, et gérer les déplacements. Ainsi, nous assistons à une campagne normale de production de sésame 2021/2022.

A ce jour, on note globalement une reprise de l'activité économique dans son ensemble avec un retour à la normale de la production agricole et de l'activité commerciale.

## **VII. Actualités**

- Tenue d'un atelier national de fixation du prix plancher de sésame de la campagne 2021-2022 au cours du mois d'octobre 2021.
- Cérémonie de lancement officielle de la campagne de commercialisation du sésame au Burkina au mois d'octobre 2021 ;
- Tenue de l'Assemblée Générale de l'interprofession sésame du Burkina prévue en octobre 2021 ;
- Organisation de la galerie marchande du FESPACO du 16 au 23 octobre 2021 à la Maison du Peuple de Ouagadougou ;
- L'opérationnalisation en cours de la Cellule de veille commerciale de la filière sésame en abrégé (CVCS) : mise en place par le MCIA en 2019, elle vise la surveillance, la régulation, l'organisation, la promotion et le développement de la filière sésame ; elle a pour but de prévenir les dysfonctionnements du marché local du sésame en vue d'assurer des revenus équitables à tous les acteurs et de promouvoir le développement durable de la filière sésame.

## **VIII. Perspectives pour la filière**

D'abord, l'adoption d'une stratégie nationale d'exportation sous AGOA et de son plan d'action devraient permettre de booster les échanges commerciaux entre le Burkina Faso et les Etats Unis d'Amérique. Elle constitue une opportunité pour la filière sésame qui devrait prendre toutes les dispositions nécessaires pour s'organiser afin de la saisir.

Aussi, il en est de même avec l'effectivité de la mise en circulation au Burkina Faso du certificat d'origine chinoise qui devrait également permettre d'accroître l'exportation du sésame burkinabè sur le marché chinois.

Enfin, au regard de la physionomie des cultures du sésame et de la répartition spatio-temporelle de la pluviométrie et le taux d'exécution des opérations culturales, on peut envisager une bonne production de sésame pour la présente campagne si les tendances se poursuivent.

## Pour plus d'information contacter nous

Dans son ambition de promouvoir les produits made in Burkina Faso sur les marchés extérieurs, l'APEX-Burkina offre les services suivants :

- Intelligence économique et commerciale ;
- Appui technique et financier ;
- Promotion commerciale ;
- Environnement export et facilitation ;
- Formation ;
- Assistance et conseil à l'export.

De plus larges informations vous attendent sur [www.apexb.bf](http://www.apexb.bf)

01 BP 389 Ouagadougou 01

Tél. : (+226) 25 31 13 00/01

Télécopie : (+226) 25 31 14 69

Site Web : [www.apexb.bf](http://www.apexb.bf)

E-mail : [info@apexb.bf](mailto:info@apexb.bf)

## Equipe de supervision et de rédaction

---

L'équipe de supervision est composée de :

- ✓ **Djibril BOUNDI**, Directeur Général par intérim de l'Agence pour la Promotion des Exportations du Burkina/Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat ;
- ✓ **Boubacar SOW**, Directeur du projet SESAME/Lutheran Word Relief (LWR).

L'équipe de rédaction est composée de :

- ✓ **Mathurin COMPAORE**, Directeur Adjoint du projet SESAME/Lutheran World Relief (LWR) ;
- ✓ **Boureima BARRY**, Directeur des Etudes et de la Prospective à l'Agence pour la Promotion des Exportations du Burkina/Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat ;
- ✓ **François N. SAWADOGO**, Chef de Service des Etudes sectorielles et Assistance aux Entreprises à l'Agence pour la Promotion des Exportations du Burkina/Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat ;
- ✓ **Abdou Moumouni OUEDRAOGO**, représentant de l'interprofession sésame du Burkina ;
- ✓ **Souleymane Jules GAYE**, représentant Pays de NITIDAE Burkina Faso ;
- ✓ **Emile OUEDRAOGO**, Chef de Service de l'Organisation des Marchés Agricoles et du Développement des Infrastructures Post-Récoltes à la Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale/Ministère en charge de l'Agriculture ;
- ✓ **Abdrmane Arthur TRAORE**, Directeur Régional par Intérim de l'Agence pour la Promotion des Exportations du Burkina dans les Hauts Bassins/Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat.